

Décision de création du jury professionnel chercheurs

Politique handicap / Procédure de titularisation

DEC182475DRH

portant création du jury professionnel pour la titularisation de Monsieur Gildas BREGAIN

LE PRÉSIDENT

- Vu l'arrêté du 17 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de Président-Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique,
- Vu l'arrêté du 2 décembre 2011 fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique,
- Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité,
- Vu le contrat de travail de Monsieur Gildas BREGAIN en date du 24 octobre 2017, établi pour la période du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018.

DECIDE

Article unique:

Sont nommées en tant que membres du jury chargé d'apprécier l'aptitude professionnelle de Monsieur Gildas BREGAIN, les personnes dont les noms suivent :

- Madame Laure QUENNOUELLE-CORRE, membre élue, Présidente de la section 33 « Mondes modernes et contemporains »;
- Monsieur Emmanuel FRANCIS, membre élu de la section 33 « Mondes modernes et contemporains »;
- Madame Marie GAILLE, directrice adjointe scientifique, membre représentant l'institut national de sciences humaines et sociales (INSHS);
- Madame Laurence MONTEL, membre élue de la section 33 « Mondes modernes et contemporains »;

Fait à Paris, le 1 4 SEP. 2018

Antoine PETIT
Président-Directeur Général